



ALLIANCE FRANÇAISE CANINE

3 CHEMIN DES PIERRES - 84510 CAUMONT-SUR-DURANCE

Téléphone : 0684401651

secretariat.afc1@gmail.com

<http://alliance-canine.fr/>



MANIFESTATION CANINE - 10 ANS D'AFC

Le samedi 13 juin 2026 en collaboration avec Victorian Bulldog Alliance

A SAINT NIZIER LE BOUCHOUX (01560) – BASE DE LOISIRS DE MÉPILLAT

Inscription Concours international et spéciales : (l'inscription aux spéciales est comprise dans le prix)

Nom du chien : _____

Race : _____ Variété, couleur, ou taille : _____

Numéro d'insert ou tatouage : _____ Sexe : male femelle stérilisé(e)

Date de Naissance : _____ Adhérent d'AFC (numéro d'adhérent) : _____

Propriétaire, Nom et adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail (pour l'envoi du récépissé) : _____ @ _____

TARIFS : Adhérents* : Avant le 13 mai 2026 15 € pour les deux premiers chiens – 10 € pour les chiens suivants

Après le 13 mai 2026 25 € pour les deux premiers chiens – 20 € pour les chiens suivants

Non adhérents : Avant le 13 mai 2026 25 € pour les deux premiers chiens – 20 € pour les chiens suivants

Après le 13 mai 2026 35 € pour les deux premiers chiens – 30 € pour les chiens suivants

*Tarifs valables pour les adhérents AFC ou VBA.

Vétéran

Baby

Puppy

Jeune

Intermédiaire

Ouverte

Champion

Travail

Neutre (mâle ou femelle stérilisé)

Croisé ou retrempe

Inscription autres activités :

Expertise pour obtention pedigree international (15 € adhérents – 20 € non adhérents*) 📄 Les frais pour la création et l'envoi du pedigree sous forme numérique s'élèvent à 25 €/pedigree pour les adhérents et de 35 €/pedigree pour les non adhérents*. Les frais pour la création et l'envoi du pedigree sous forme papier s'élèvent à 45 €/pedigree pour les adhérents et de 55 €/pedigree pour les non adhérents*.

L'expertise est gratuite si le chien est inscrit au concours.

Détail et total du montant :

Règlement par chèque à l'ordre d'Alliance Française Canine

OU virement : BIC CRLYFRPP – IBAN FR16 3000 2084 3300 0023 1187 Y91

Ou plateforme YAPLA (lien sur le site Alliance)

Le bulletin doit être reçu par AFC au plus tard le 03 juin 2026 complété soigneusement

accompagné du règlement ou de la preuve de paiement

à : Secrétariat AFC – 64, rue Saint Jean – 60150 VILLERS SUR COUDUN France

ou par mail : secretariat.afc@sfr.fr

**N'OUBLIEZ PAS LE CARNET DE SANTE DE VOS CHIENS, IL PEUT VOUS ETRE DEMANDE PAR LE SERVICE VETERINAIRE
PRENEZ LE TEMPS DE LIRE LE REGLEMENT, CELA FAVORISE UNE AMBIANCE CONVIVIALE**

